



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 avril 2025

LOI DRONE : LA FNSEA OBTIENT UNE AVANCEE POUR UNE AGRICULTURE PLUS SURE, PLUS INNOVANTE, PLUS DURABLE

Mettre au service des agriculteurs les nouvelles technologies pour une agriculture de précision, voilà tout l'objet de la proposition de loi « drone » adoptée le 9 avril sur le traitement des maladies affectant les cultures végétales. La FNSEA se félicite de cette avancée concrète répondant aux attentes des agriculteurs qui leur permettra de limiter les risques d'accidents du travail, en particulier sur les parcelles en pente. Face à une pression sanitaire croissante sur les cultures végétales, cette mesure réconcilie agriculture et technologie pour une agriculture plus performante et durable.

À l'issue de deux années d'expérimentations, durant lesquelles la FNSEA a joué un rôle clé de coordination, l'usage des drones en agriculture a démontré des bénéfices concrets et s'impose désormais comme une technologie d'avenir. Déclenchement à distance sur des zones précises, réduction des volumes de produits utilisés, meilleure protection des cultures, diminution des émissions carbone... Les bénéfices pour les agriculteurs sont nombreux. La FNSEA se réjouit que les parlementaires se soient pleinement saisis de l'intérêt d'associer nouvelles technologies et agriculture.

Cette nouvelle autorisation est une opportunité pour les exploitants agricoles de bénéficier d'une technologie de pointe pour garantir une sécurité optimale des opérateurs lors des traitements. Toujours de manière très encadrée et selon des critères bien précis, autoriser la pulvérisation par drone ouvre la voie à l'utilisation de technologies d'avenir au service d'une agriculture moderne. Cette autorisation s'inscrit aussi dans une dynamique plus large, à l'échelle européenne. Dans sa feuille de route pour les cinq prochaines années, la Commission européenne a fixé des ambitions fortes en matière de nouvelles technologies pour combler un retard et stimuler les innovations.

L'adoption de cette mesure intervient aussi dans un contexte de forte pression sanitaire sur les cultures végétales. Consciente des enjeux sanitaires, environnementaux et économiques, la FNSEA est convaincue qu'il est possible de poursuivre la dynamique de baisse d'utilisation de produits phytosanitaires tout en garantissant la productivité des exploitations grâce à ces traitements ciblés et intelligents. C'est pourquoi la FNSEA reste mobilisée pour élargir la pulvérisation par drones à d'autres cultures et d'autres produits.

Contacts Presse :

Antoine Giacomazzo / 07 78 11 69 86 / antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr